



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 juillet 2023

Lutte contre l'habitat indigne : les acteurs du territoire se réunissent

Élaboration du troisième plan du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) à La Réunion



À La Réunion, l'observatoire Réunionnais de l'habitat indigne a identifié près de **18 000 bâtis indignes**. Certains propriétaires n'assurent plus l'entretien des biens qu'ils louent ou qu'ils occupent par manque de moyens ou par négligences. Les logements et bâtiments deviennent alors insalubres.

D'autres, moins nombreux, n'hésitent pas à profiter de la vulnérabilité de certaines familles et des tensions sur le marché du logement pour proposer à la location des logements indignes.

Pour lutter contre ce fléau, **l'État a mis en place le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne** qui réunit les différents services publics et partenaires de la lutte contre l'habitat indigne (LHI). Mis en place à La Réunion depuis 2011, le PDLHI a pour vocation de coordonner, rassembler et structurer les organismes pour lutter ensemble contre l'habitat indigne.

Le dernier plan adopté pour la période 2021-2022 ayant pris fin, **les acteurs se sont rassemblés ce jeudi 6 juillet afin de présenter le projet de nouveau plan, de susciter des propositions et de renforcer l'engagement collectif autour de cet enjeu capital pour notre territoire.**

Le nouveau plan 2023 - 2027, plus resserré que le précédent, visera les trois thématiques qui ont été abordées lors de cette matinée : **prévention, accompagnement et mesures coercitives dans la lutte contre l'habitat indigne.**

Les échanges riches et nombreux lors de ce séminaire soulignent **la pleine mobilisation de tous les partenaires pour lutter contre l'habitat indigne.** Des propositions d'enrichissement du prochain plan seront transmises aux services de l'État d'ici son adoption en septembre prochain.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>